RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Arrêté du 11 octobre 2024

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole.

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique du 19 novembre 2021 ;

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) :

- Madame Myriam HUET, directrice de l'EPLEFPA de Saintonge, ancienne présidente de l'APREFA, en remplacement de Mme Isabelle PLASSAIS ;

- Monsieur Pascal LAFFAILLE, directeur de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT), en remplacement de Mme Sophie BEAUMONT.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Fait à Paris, le 11 octobre 2024

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Benoît BONAIMÉ